

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

PROCES-VERBAL DU COMITE DU 11 AVRIL 2019

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pu siéger le trois avril deux mille dix-neuf par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 3 AVRIL 2019

PRESENTS

ACHERES	Malika BELLAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Michel DE RUYCK, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
ECQUEVILLY	Hélène VACHOT, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
HOUILLES	François HEURTEL, DELEGUE TITULAIRE André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE Hervé BRILLANT, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LE VESINET	Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL SUR MAULDRE	Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MAULE	Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MEDAN	Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Jean-Louis RICOME, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE Michel BARDOT, DELEGUE TITULAIRE

POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Virginie MESSMER, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Pierre DEBUE, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE

Assistaient à la séance

**Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Johan BAUTISTA-GARCIA, Responsable de la fourrière intercommunale
Madame Géraldine DUCROCQ, Assistante secrétariat et RH**

<i>Nombre de communes</i>	:	39
<i>SIVOM (composé de 2 communes)</i>	:	1
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	44
<u>Délégués présents</u>	:	40

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal de Vocations Multiples, dûment convoqué par le Président le quatre avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LEVEL, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

PRESENTS

ACHERES	Malika BELLAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
FEUCHEROLLES	Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
MONTESSON	Joëlle TRIOULLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Daniel LEVEL, PRESIDENT Jean-Louis RICOME, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE Michel BARDOT, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Evelyne LEGROUX, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES	Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
----------------	--

AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE Emma SADOON, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE Michel DE RUYCK, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE Lucas CHARMELE, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE Marie-Ange DUSSOUS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Mireille VALLEE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAPET	Jean-Louis FRANCCART, DELEGUE TITULAIRE Magalie CHALOYARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	Patrice LECHEVALIER, DELEGUE TITULAIRE Arménio SANTOS, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Denis FLAMANT, DELEGUE TITULAIRE Anne-Françoise THES, DELEGUEE SUPPLEANTE Brigitte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Marie-Claude REPREYEND, DELEGUEE SUPPLEANTE Laurent MOUTENOT, DELEGUE SUPPLEANT
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE Véronique BIGARD, DELEGUEE TITULAIRE Valérie DORSEUIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Alain DIEUL, DELEGUE SUPPLEANT Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT
DAVRON	Laure FONTAINE, DELEGUEE TITULAIRE Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
ECQUEVILLY	Hélène VACHOT, DELEGUEE TITULAIRE Nathalie ALABOUVETTE, DELEGUEE TITULAIRE
EPONE	Claudine METAYER, DELEGUEE TITULAIRE Geneviève BERGAMINI, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice DI PERNO, DELEGUEE SUPPLEANTE Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE André FEUVRIER, DELEGUE SUPPLEANT
HOUILLES	François HEURTEL, DELEGUE TITULAIRE André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT Jean-François SIROT, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François NAVARRE, DELEGUE TITULAIRE Sylvie SENG, DELEGUEE TITULAIRE Aurélia BARDY-EYNARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE Hervé BRILLANT, DELEGUE TITULAIRE Carmen OJEDA-COLLET, DELEGUEE SUPPLEANTE Geneviève SALSAT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Laurence BERNARD, DELEGUEE TITULAIRE Reine AIRAUDO, DELEGUEE TITULAIRE Cyrille PEYTAVIN, DELEGUE SUPPLEANT Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY	Myriem HAAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Reine VALLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE TITULAIRE Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Eric DE LA GUERONNIERE, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Viviane DOSSET, DELEGUEE TITULAIRE Thérèse GEVRESSE, DELEGUEE SUPPLEANTE Gillian STOREY, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE Béatrice BAUMANN, DELEGUEE SUPPLEANTE Henri DOUADY, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL SUR MAULDRE	Frédérique ESCANDE, DELEGUEE TITULAIRE Nathalie CAHUZAC, DELEGUEE TITULAIRE Claudie FILLON, DELEGUEE SUPPLEANTE Karine GONCALVES, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Pierre DURAND, DELEGUE TITULAIRE MICHELLE DUDOUET, DELEGUEE SUPPLEANTE Lionel LIOTIER, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT
MAULE	Bernard VILLIER, DELEGUE TITULAIRE Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Christophe SEGUIER, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Matthieu DUBREUIL, DELEGUE TITULAIRE Eric LAURENT, DELEGUE SUPPLEANT
MONTESSON	Catherine LANSIART, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Caroline MUDRY, DELEGUEE SUPPLEANTE
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE Thierry HEDAN, DELEGUE SUPPLEANT
NOUVELLE COMMUNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
ORGEVAL	Murielle BORG, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Pierre JUILLET, DELEGUE SUPPLEANT
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Virginie MESSMER, DELEGUEE TITULAIRE Raymond LETELLIER, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE Pierre VEZY, DELEGUE TITULAIRE Karel KURZWEIL, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Pierre DEBUE, DELEGUE TITULAIRE Franziska JADIN, DELEGUEE SUPPLEANTE Bruno IMHOFF, DELEGUE SUPPLEANT Raphaël FANTIN, DELEGUE TITULAIRE Dora-Ezabel JORGE-FEKIR, DELEGUEE SUPPLEANTE
TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE TITULAIRE Manuela MARIE, DELEGUEE SUPPLEANTE Muriel DAUVERGNE, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE TITULAIRE Pascal CHAMPION, DELEGUE TITULAIRE

VERNOUILLET

Benoît BROUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Jonathan BUGUET, DELEGUE TITULAIRE
Chantal POTTIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

VILLENES-SUR-SEINE

Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE
Michel BASSEVIEZ, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

AIGREMONT / ANDRESY / CARRIERES-SOUS-POISSY / CARRIERES-SUR-SEINE / CHANTELOUP-LES-VIGNES / CHAPET / CHATOU / CHAVENAY / CRESPIERES / CROISSY-SUR-SEINE / DAVRON / ECQUEVILLE / EPONE / HOUILLES / L'ETANG-LA-VILLE / LA CELLE-SAINT-CLOUD / LE PECQ / LE PORT-MARLY / LE VESINET / LES ALLUETS-LE-ROI / LOUVECIENNES / MAREIL-SUR-MAULDRE / MAREIL-MARLY / MARLY-LE-ROI / MAULE / MEDAN / POISSY / SAINT-NOM-LA-BRETECHE / VERNEUIL-SUR-SEINE / VERNOUILLET / VILLENES-SUR-SEINE / SIVOM MAISONS-MESNIL

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Madame Géraldine DUCROCQ, Assistante secrétariat et RH des Syndicats Intercommunaux

<i>Nombre de communes</i>	:	39
<i>SIVOM (composé de 2 communes)</i>	:	1
<i>Commune nouvelle (composée de 2 communes)</i>	:	1
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u><i>Délégués présents</i></u>	:	14
<u><i>Pouvoir</i></u>	:	1
<u><i>Délégués comptant pour le vote</i></u>	:	15

RÉUNION DU 11 AVRIL 2019

Le Président ouvre la séance à 18 heures 30.

Madame Evelyne LEGROUX de la commune de Triel-sur-Seine est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2019
- Compte rendu des actes administratifs du Président
- Budget primitif 2019
- Reprise anticipée des résultats 2018
- Règlement intérieur pour la location d'emplacements d'hivernage de caravanes
- Modification du tableau des effectifs
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER 2019

Le Président s'enquiert d'éventuelles questions.

Sans observation, le comité adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du comité du 1^{er} février 2019.

COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRÉSIDENT

Le Président rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le comité syndical prend acte des décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations.

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Président présente le rapport et note que le budget primitif 2019 s'équilibre en fonctionnement et en investissement à hauteur de 4 986 970,67 euros.

Concernant le centre de secours, au chapitre 012 — charges de personnel —, **Madame ZSCHUNKE** demande si le montant correspondant au versement du treizième mois sera de 85 000 euros chaque année.

Le Président rappelle que les sapeurs-pompiers avaient été recrutés par le SIVOM de Saint-Germain-en-Laye, lorsque celui-ci gérait le centre de secours. La départementalisation est ensuite intervenue, mais le treizième mois est resté à la charge du SIVOM.

Malgré les départs à la retraite et démissions, le montant reste stable, car, si certains sapeurs-pompiers partent, d'autres montent en grade. Par conséquent, leur salaire augmente et le montant qui leur est versé au titre du treizième mois augmente également. Il rappelle que ce mécanisme avait été présenté par un représentant des sapeurs-pompiers lors d'un exposé, il y a deux ans. Le Président affirme qu'à terme, le montant déclinera pour disparaître, même s'il ne saurait dire quand.

Madame ZSCHUNKE demande si ce montant est compris dans la cotisation par habitant qui s'élève à 35,94 euros.

Le Président le confirme.

Madame ZSCHUNKE signale que des camping-cars stationnent actuellement sur le terrain de la fourrière. Elle note pourtant qu'il est prévu, selon ses informations, une fermeture pour six mois en vue du déménagement de la fourrière.

Le Président répond qu'aucune fermeture n'est prévue.

Madame ZSCHUNKE s'en étonne. Le propriétaire d'un camping-car stationné sur le terrain s'est plaint à la mairie de Feucherolles, car il lui avait été dit que la fourrière serait fermée de telle date à telle date. Il s'est enquis auprès de la fourrière d'une solution pour un camping-car et il lui a été répondu qu'il devait alors se débrouiller tout seul.

Le Président souligne que, si les faits sont avérés, un tel discours est inacceptable de la part d'agents du SIVOM. Il ajoute que la question sera posée aux agents de la fourrière, car ce n'est pas le type de langage qu'il attend de leur part.

Il indique qu'aucune fermeture n'a été décidée, pas plus qu'un délogement des camping-cars et des caravanes sur les emplacements en location. Il a été uniquement indiqué que le contrat de location ne courrait plus sur un an, mais sur une durée plus courte, le temps que le syndicat ajuste sur le territoire de la fourrière actuelle la date à laquelle les propriétaires seront priés de déplacer leurs camping-cars et caravanes sur l'emplacement de la future fourrière.

M. SAILLARD précise que la fourrière actuelle est appelée à fermer ses portes, mais il ne saurait annoncer quand, bien que la fermeture approche désormais. Il rappelle qu'il a été décidé, conjointement avec le Président, de réduire la durée des contrats mais que l'objectif n'est pas de ne plus proposer de places, tout en signalant que le syndicat refuse de prendre en charge le déménagement des véhicules. En temps normal, en raison de la durée du contrat, le syndicat devrait se charger du déménagement lui-même ou appeler chaque propriétaire afin qu'il vienne chercher son véhicule. Pour éviter cela, il a été décidé de mettre un terme aux contrats avant la fermeture. Les propriétaires devront de fait trouver une solution pour le stationnement de leur véhicule pendant le déménagement. Cependant, les services tenteront de réduire la durée de cette phase intermédiaire autant que possible. Il se peut que la nouvelle fourrière reçoive les véhicules avant la fermeture de l'ancienne. En ce cas, les propriétaires auront jusqu'à la fin de leur contrat pour déplacer leur véhicule.

Le Président indique que la délibération suivante évoque la durée de contrat.

Sans autres questions de la part des membres du comité, le Président soumet la délibération au vote.

Le comité syndical adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2019.

REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2018

Le Président présente le rapport.

Sans question de la part des membres du comité, le Président soumet la délibération au vote.

Le comité syndical adopte, à l'unanimité, la reprise anticipée des résultats 2018.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LA LOCATION D'EMPLACEMENTS D'HIVERNAGE DE CARAVANES

Le Président présente le rapport et s'enquiert d'éventuelles questions.

Sans question de la part des membres du comité, le Président soumet la délibération au vote.

Le comité syndical adopte, à l'unanimité, le règlement intérieur pour la location d'emplacements d'hivernage de caravanes.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président s'enquiert d'éventuelles questions diverses. Il remercie les membres du comité de leur présence pour cette deuxième séance et se dit désolé qu'une seconde séance soit désormais toujours nécessaire. Il souhaite que soit relayé auprès des maires et aux absents le message suivant en vue de l'année prochaine, à savoir que, lorsqu'un élu prend un engagement et accepte de représenter une commune, il doit respecter cet engagement autant que possible. Il ajoute que, si l'élu en question ne peut plus ou ne veut plus assister aux séances, le maire se doit de nommer alors un autre représentant pour que le syndicat puisse continuer de fonctionner normalement. Selon lui, c'est autant une perte de temps que d'énergie et cela ne donne pas une belle image du monde de la politique. Il fait observer que le quorum n'est pas atteint en raison de l'absence de quelques représentants seulement à chaque séance.

Sans question, la séance est levée à 19 heures 15.